

CHARTRE DES BONNES PRATIQUES RSE

GROUPE Y NEXIA & ACTY

L'entrée dans l'année 2020 sera sous le signe du développement durable et de la RSE - responsabilité sociétale et environnementale - pour Groupe Y Nexia et Acty. En effet, cette nouvelle année est l'occasion pour nous de concrétiser les bonnes pratiques déjà en place pour la plupart en un programme RSE.

Découvrez ci-après une présentation des neuf points qui composent ce programme :

- **Un cabinet sans gobelet plastique**

Aligné sur la réglementation interdisant la consommation du plastique à usage unique au 1^{er} janvier 2020, nous stoppons la mise à disposition de gobelet en plastique.



- **Une réduction des impressions**



Dans l'objectif de réduire considérablement le nombre d'impressions réalisées sur l'année, nous encourageons les collaborateurs à imprimer le moins possible. Pour cela, nous proposons de réaliser un concours inter-sites. L'objectif sera de disposer de l'indicateur le plus faible en nombre d'impressions réalisées par collaborateurs.

- **Une mobilité partagée**

Selon les itinéraires de chacun, il faut privilégier le covoiturage interne pour atteindre le lieu de la mission ou de la formation lorsque plusieurs collaborateurs se rendent sur place ou à proximité.



- **Le recyclage des déchets**



Systématisation du recyclage des déchets et installation de poubelles de tri sur chaque site.

- **Une meilleure consommation énergétique**

L'objectif est de rappeler et d'appliquer les bonnes pratiques en matière de consommation énergétique : chauffage n'excédant pas les 22°C en hiver, la climatisation au minimum à 24°C en été, extinction des lumières et écran d'ordinateurs à la pause déjeuner et le soir venu. Nous souhaitons instaurer un challenge énergie inter-sites avec pour objectif de disposer de l'indicateur le plus faible en nombre de kWh consommés dans l'année par collaborateur.



- **Le bien-être au travail**



Nous renouvelons les animations orientées bien-être des collaborateurs au sein de leur environnement de travail (semaine de la qualité de vie au travail, animations...).

- **Un collaborateur = un arbre planté**

Le groupe s'engage à financer la plantation d'un arbre par collaborateur apparaissant aux effectifs du groupe au 30 septembre de chaque année. Un partenariat sera mis en place avec une association œuvrant dans la replantation d'arbre.



- **Des dons solidaires**



Nous poursuivons les initiatives menées en termes de dons variés (Cravate solidaire, matériel informatique usagé, événements solidaires...).

- **Un rapport de performance RSE 2020**

In fine, la concrétisation de nos efforts et des performances atteintes se fera au travers du rapport annuel RSE Groupe Y Nexia et Acty.

